

présidentialisation des régimes

Par **Henri**, le **13/01/2006** à **18:36**

Je me pose une question sur le cours de consti de M. Germain du 1er semestre.

Lors de l'étude des différents régimes parlementaires européens actuels, cet éminent professeur évoque à maintes reprises la

[b:kuht304r][u:kuht304r]présidentialisation du régime[/u:kuht304r][b:kuht304r]
car le 1er ministre prend de plus en plus de place au sein du gouvernement.

Je ne comprend pas bien pourquoi il utilise ce terme qui, pour moi, serait davantage destiné au "président".

Qu'en pensez vous ? vite le partiel, c'est lundi...

Par **Yann**, le **13/01/2006** à **18:44**

Effectivement c'est pas cohérent. Le régime est présidentiel ça c'est sûr, et si le premier ministre prend plus de poids c'est parce que notre président actuel le laisse faire. Mais face à une personnalité forte c'est bien le président qui a le dessus en période de majorité concordante.